

# a

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session**Rome, 1<sup>er</sup>- 2 décembre 2004

## **RAPPORT DE SITUATION SUR LE PROGRAMME PILOTE RELATIF À LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN**

1. À la différence de la plupart des autres organismes de développement et institutions financières internationales, le FIDA n'a pas de représentation officielle dans les pays membres emprunteurs. Les liens entre ces pays et le siège du Fonds sont assurés par des missions du personnel et des missions de consultants, par les institutions coopérantes et, ces dernières années, par diverses formes d'intermédiaires sur le terrain. Cet état de fait est principalement imputable au mandat du FIDA, qui lui enjoint de confier dans une large mesure à d'autres organismes les activités liées à l'exécution.
2. Cette consigne limitant la participation du FIDA à l'exécution a été discutée au sein des organes directeurs. Ainsi, les consultations sur la cinquième et sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA se sont émues de l'absence de présence permanente du FIDA sur le terrain. Au demeurant, depuis le milieu des années 90, certains arrangements de représentation indirecte ont été mis en place de manière sélective.
3. Dans ce contexte, une proposition d'intensifier la présence du FIDA sur le terrain en renforçant ses capacités dans les pays a été soumise au Conseil d'administration à sa soixante-dix-septième session (décembre 2002), lequel a décidé qu'il fallait procéder à une analyse rapide de quinze pays où se déroulaient des activités pertinentes dans les différentes régions (document EB 2002/77/R.9/Rev.1). Ces études de cas ont clairement montré que les gouvernements et les partenaires locaux (y compris la communauté des donateurs) avaient besoin que le FIDA renforce sa présence dans les pays et lui donne un caractère plus continu. En septembre 2003, le Conseil d'administration (appuyé par son groupe de travail *ad hoc* chargé d'examiner la question de la présence sur le terrain) a autorisé le FIDA à soumettre un programme visant à renforcer sa présence sur le terrain. Le programme pilote relatif à la présence sur le terrain (PPPT) a ensuite été approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2003. Ce programme, qui compte 15 initiatives, doit être exécuté sur une période de trois ans avec un budget d'un montant de 3 millions de USD.

4. Le PPPT vise à aider le FIDA à réaliser sa vision et les objectifs de son cadre stratégique, en renforçant et en intégrant quatre dimensions interdépendantes: l'exécution des projets, la concertation de politique générale, la constitution de partenariats et la gestion des savoirs. Il donne plus de poids à la contribution du FIDA en termes d'appui à l'exécution au niveau du pays et confère une nouvelle ampleur aux actions visant la réforme des politiques, la constitution de partenariats avec les partenaires nationaux et les autres donateurs, et la documentation et la synthèse des savoirs tirés de l'exécution des programmes. Le PPPT est conçu de manière flexible pour permettre divers arrangements.

5. Si le programme relatif à la présence sur le terrain a d'abord été le fruit d'une prise de conscience, par la direction du FIDA, du besoin de renforcer l'engagement aux niveaux local et national, ce point de vue est désormais partagé par le Bureau indépendant de l'évaluation, qui a souligné dans son rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (document EB 2004/82/R.6) que, pour améliorer son impact catalytique, le FIDA devait "augmenter l'effectif de son personnel et les ressources consacrées à ses objectifs, dans les pays".

6. Dans la mise en œuvre du PPPT, le FIDA s'écartera volontairement, cependant, du modèle de représentation autonome de type "ambassade" et s'emploiera activement à créer un "FIDA virtuel étendu" englobant tous les acteurs associés à son programme d'aide dans le cadre d'une présence de plus en plus étroitement coordonnée et harmonisée du système des Nations Unies sur le terrain. Les technologies modernes d'information et de communication rendent ce modèle techniquement réalisable et, financièrement, d'un bon rapport coût-efficacité. De plus, un tel modèle favorisera l'appropriation locale – un élément crucial pour le changement *organique* des politiques nationales portant sur le développement rural et la lutte contre la pauvreté. Le FIDA est conscient qu'une solide direction locale est indispensable à la réussite de ce modèle et on attend du programme pilote qu'il génère des enseignements intéressants et des modèles efficaces que le FIDA pourra éventuellement adopter.

7. En conformité avec la décision du Conseil d'administration (document EB 2003/80/R.4), huit notes récapitulatives sur les initiatives envisagées ont été approuvées – pour la République démocratique du Congo et la République du Congo; pour le Honduras et le Nicaragua; pour l'Inde; pour la République populaire de Chine, la République démocratique populaire de Corée et la Mongolie; pour le Sénégal; pour le Soudan; pour la République-Unie de Tanzanie et le Malawi; et pour le Yémen – et ont été soumises pour information à la quatre-vingtième session du Conseil d'administration, en décembre 2003 (document EB 2003/80/INF.7). Par la suite, des notes récapitulatives sur les initiatives en Bolivie et en Ouganda ont été soumises en avril 2004 (document EB 2004/81/INF.4), et sur les initiatives au Nigéria et au Viet Nam en septembre 2004 (document EB 2004/82/INF.8). Les notes récapitulatives sur les trois initiatives restantes, en Égypte, en Éthiopie et en Haïti, ont été approuvées et seront soumises à la quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration pour information.

8. Sur les dix initiatives déjà approuvées en avril 2004, quatre (Bolivie, Honduras, Inde, et République-Unie de Tanzanie) ont atteint leur plein développement. Les opérations en Bolivie et au Honduras sont directement conduites par le FIDA à ce stade initial. L'initiative au Honduras, qui couvre également le Nicaragua, sera finalement accueillie par le bureau local du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Honduras. Le Programme alimentaire mondial, à Delhi, mettra un bureau à disposition pour l'initiative en Inde, tandis que l'initiative en République-Unie de Tanzanie, qui couvre également le Malawi, sera hébergée dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Dar-es-Salaam.

9. Trois autres initiatives du PPPT (Congo/République démocratique du Congo, Nigéria et Sénégal) ont atteint un stade de négociation avancé et devraient commencer à fonctionner d'ici à la fin 2004 ou en début 2005. L'initiative couvrant à la fois la République démocratique du Congo et la

République du Congo sera accueillie par le PNUD à Kinshasa. L'initiative au Sénégal, qui couvrira également la Gambie, aura son siège au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, à Dakar. L'initiative au Nigéria sera administrée en collaboration avec le PNUD, à Abuja, et la FAO.

10. Des pourparlers sont en cours avec le PNUD pour obtenir des bureaux en Chine et en Ouganda, et le FIDA étudie diverses possibilités pour le Soudan, le Viet Nam et le Yémen. Des propositions d'arrangements institutionnels pour l'Égypte, l'Éthiopie et Haïti<sup>1</sup> doivent être distribuées à la quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration.

11. En termes de résultats attendus, toutes les initiatives relatives à la présence sur le terrain portent sur les domaines suivants: appui à l'exécution, concertation de politique générale, constitution de partenariats et gestion des savoirs, mais l'accent mis sur les divers éléments varie d'un pays à l'autre, selon la situation de chacun. Par exemple, au Congo, l'initiative donne la priorité à l'aide au sortir de la crise et met plus particulièrement l'accent sur l'activation du portefeuille et la concertation de politique générale. L'initiative au Soudan vise à aider le gouvernement à renforcer sa capacité de piloter les réformes négociées avec diverses parties prenantes. Le principal objectif de l'initiative au Viet Nam est de faire entendre la voix des pauvres dans les politiques et programmes nationaux. En Égypte, en Éthiopie, au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie, c'est l'influence sur les politiques, par le biais de l'amélioration de la coordination et la promotion de l'unicité des approches adoptées pour lutter contre la pauvreté, qui est l'élément le plus important.

12. Les initiatives en Ouganda et au Sénégal accordent la priorité à la constitution de partenariats et à la concertation de politique générale, tandis qu'en Bolivie, en Chine, en Haïti, au Honduras et en Inde, l'appui à l'exécution est privilégiée. D'une manière générale, la gestion des savoirs tient une large place, et la création de liens efficaces avec les réseaux existants, tels que les plates-formes d'information et les réseaux de communication régionaux, fait l'objet d'une attention particulière.

13. Globalement, le PPPT a bien avancé pour ce qui est de l'identification et de l'évaluation des besoins et de l'élaboration de propositions. La mise en place concrète des diverses initiatives a demandé un peu plus de temps que prévu en raison, essentiellement, du désir du FIDA de trouver les partenaires adéquats. Le relatif manque d'expérience du FIDA en matière de recrutement sur le terrain et l'absence de procédures régissant ces recrutements et l'administration connexe ont aussi freiné l'exécution. Cependant, *la plupart* des initiatives seront en place d'ici au début de l'année prochaine, et *toutes* seront opérationnelles d'ici au milieu de l'année 2005.

---

<sup>1</sup> Les arrangements concernant la mise à disposition d'un bureau pour l'initiative en Haïti sont en attente d'une décision finale.